

MINISTÈRE DU TOURISME, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE
Service de l'Aménagement de la Faune
District du NORD-OUEST

Rapport annuel
1975

par: Christian Potvin, biologiste
Chef de district du Nord-Ouest
Noranda, avril 1976.

I. Introduction

A la fin d'une année d'opération le rapport annuel des principaux travaux, activités et réalisations d'un district d'aménagement de la faune, offre l'opportunité d'établir un bilan des résultats des opérations de l'année écoulée, et de réévaluer éventuellement l'orientation de certaines activités pour l'année qui suit. Ce bilan permet aussi à la direction du service, de juger de la conformité des activités du district avec les objectifs visés par le Service de l'Aménagement de la Faune.

L'année 1975 a été marquée, dans notre district, par de nombreux changements dans le personnel, lesquels changements n'ont été sans affecter, dans une certaine mesure, les activités du district: arrivée d'une nouvelle équipe (1 biologiste, 1 technicien), entrée en fonction d'un inspecteur des fourrures, départs et remplacements d'employés rattachés à l'équipe depuis ses débuts, etc...

Nous voulons cependant rendre hommages à tous les membres de notre personnel, réguliers ou occasionnels, qui ont déployé leurs efforts et qui nous ont secondés le plus efficacement possible de façon à minimiser le plus possible les inconvénients causés durant cette période de réadaptation.

Nous remercions aussi la direction du service qui, malgré les contraintes auxquelles elle devait elle-même faire face, nous a toujours accordé son support et n'a pas ménagé ses conseils pour nous aider à faire face aux différents problèmes rencontrés en cours d'année.

2. Résumé

Dans le secteur de la faune terrestre, les activités ont été orientées surtout en fonction des espèces dont l'exploitation est importante ou des espèces qui sont soumises à des conditions d'habitat qui limitent leur expansion. Des inventaires aériens de l'orignal ont été effectués dans le comté de Témiscamingue pour une superficie totale de 4792 km². Un inventaire aérien couvrant une superficie de 2200 km² a aussi permis de déterminer l'importance relative et la répartition de quelques flots de cerfs de Virginie dans le sud du Témiscamingue.

Une septième station de recensement a été ajoutée au réseau déjà exploité durant les saisons de chasse précédentes. Ces stations ont permis de joindre un nombre record de chasseurs chanceux et de recueillir des informations précieuses sur les caractéristiques des populations d'originaux et de perdrix.

Des diagnoses écologiques ont été complétées pour 9 lacs publics de la région. Cependant, dans le domaine de la faune aquatique, la réalisation la plus importante fut l'inventaire et le recensement de pêche intensif de l'immense lac-réservoir Kipawa d'une superficie de 351 km². Cette étude a permis de faire des recommandations précises pour éviter une trop grande détérioration de la qualité de la pêche sportive à cet endroit fort fréquenté pour le doré et la truite grise.

Des études et relevés supplémentaires relatifs au territoire de la réserve d'Aiguebelle ont été effectués pour orienter le développement et l'exploitation prochaine de ce territoire peu accessible et peu utilisé.

Une carte des "Lacs de pêche sportive dans le Nord-Ouest québécois", donnant certaines informations sur les espèces présentes dans les principaux lacs de la région a été mise à la disposition du public et distribué à plus de 10,000 exemplaires dès la première année de sa publication.

3. Table des matières

1. Introduction
2. Résumé
3. Table des matières
4. Description générale du district
5. Organigramme
6. Liste alphabétique du personnel
7. Locaux
8. Budget
9. Equipement
10. Faune aquatique
 - 10.0 Objectifs et priorités
 - 10.1 Inventaires
 - 10.1.0 Diagnose écologique de lacs publics
 - 10.1.1 Inventaire du lac Kipawa
 - 10.2 Recensements et exploitation
 - 10.2.0 Recensement de pêche du réservoir Kipawa
 - 10.2.1 Recensement de pêche d'hiver
 - 10.2.2 Réglementation relative au transport des poissons-appâts
 - 10.3 Aménagements
 - 10.4 Recherches
 - 10.4.0 Frayères de dorés
 - 10.4.1 Frayères de truites mouchetées

- 10.5 Divers
 - 10.5.0 Tests physico-chimiques d'hiver
 - 10.5.1 Pollution par les parcs de résidus miniers
- 11. Faune terrestre
 - 11.0 Objectifs et priorités
 - 11.1 Inventaires
 - 11.1.0 Indice d'abondance de la gélinotte
 - 11.1.1 Caribou
 - 11.1.2 Cerf de Virginie
 - 11.1.3 Orignal
 - 11.1.4 Sauvagine
 - 11.2 Mesure de l'exploitation
 - 11.2.0 Gélinotte huppée
 - 11.2.1 Orignal
 - 11.3 Aménagements
 - 11.4 Recherches
 - 11.5 Divers
 - 11.5.0 Contrôle des prédateurs
 - 11.5.1 Terrains enregistrés pour fins de piégeage des animaux
à fourrure
 - 11.5.2 Stations de mesure de neige
- 12. Travaux divers
 - 12.1 Congrès, réunions, ateliers
 - 12.2 Information, publicité

12.3 Consultations inter et intra-ministerielles

12.4 Travaux de laboratoire

12.5 Enquêtes et vérifications

12.6 Collaboration avec des organismes intermédiaires du milieu.

13. Liste des rapports

14. Conclusion

4. Description générale du district

Le district d'aménagement du Nord-Ouest correspond à la région administrative du Nord-Ouest (région no 8) (Fig. 1), telle que définie par le Ministère de l'Industrie et du Commerce (Fig. 1). Cette région, que les gens du milieu désignent par le vocable plus approprié d'Abitibi-Témiscamingue, se trouve adossée à la frontière ontarienne, du confluent des rivières Dumoine et Outaouais jusqu'au 51^o parallèle, légèrement au sud de la Baie James. Ses limites encadrent une vaste section du territoire d'Abitibi, le comté même d'Abitibi, jusqu'au 75^o30' de longitude et enfin une large pointe au sud, correspondant à tout le comté de Témiscamingue. Sa superficie représente 129,551 km² (50,039 mi²), soit la deuxième plus grande région administrative du Québec, après celle du Lac Saint-Jean.

Ce territoire englobe cinq zones ou parties de zones de chasse (Fig. 2) et quatre zones ou parties de zones de pêche (Fig. 3). Les espèces composant la faune de cette région sont assez variées. La faune terrestre est principalement représentée par l'orignal, mais on y retrouve aussi le caribou, le cerf de Virginie, le lièvre, les perdrix (4 espèces) et d'importantes populations d'animaux à fourrure dont le castor et le renard sont les plus abondants. Le doré et le brochet sont les espèces aquatiques les plus répandues dans la région mais, on y retrouve de nombreuses autres espèces sportives ou commerciales telles que truite grise, esturgeon, achigan, perchade, barbotte, laquaiche, corégone etc...

Même si l'équipe du service dans la région ne dessert qu'une population résidente d'environ 160,000 habitants, soit 2.3% de la population du

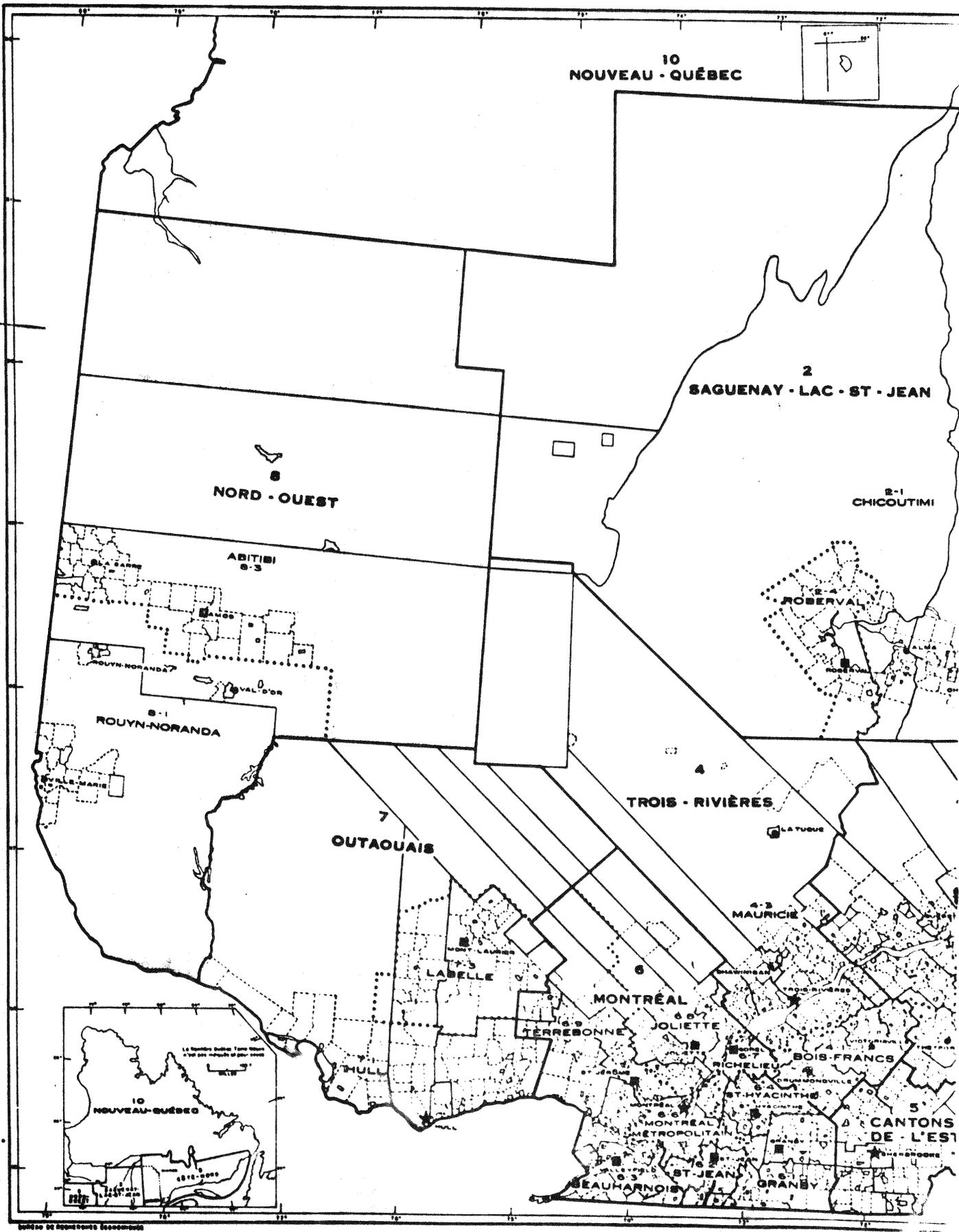


Figure 1. La région administrative du Nord-Ouest.

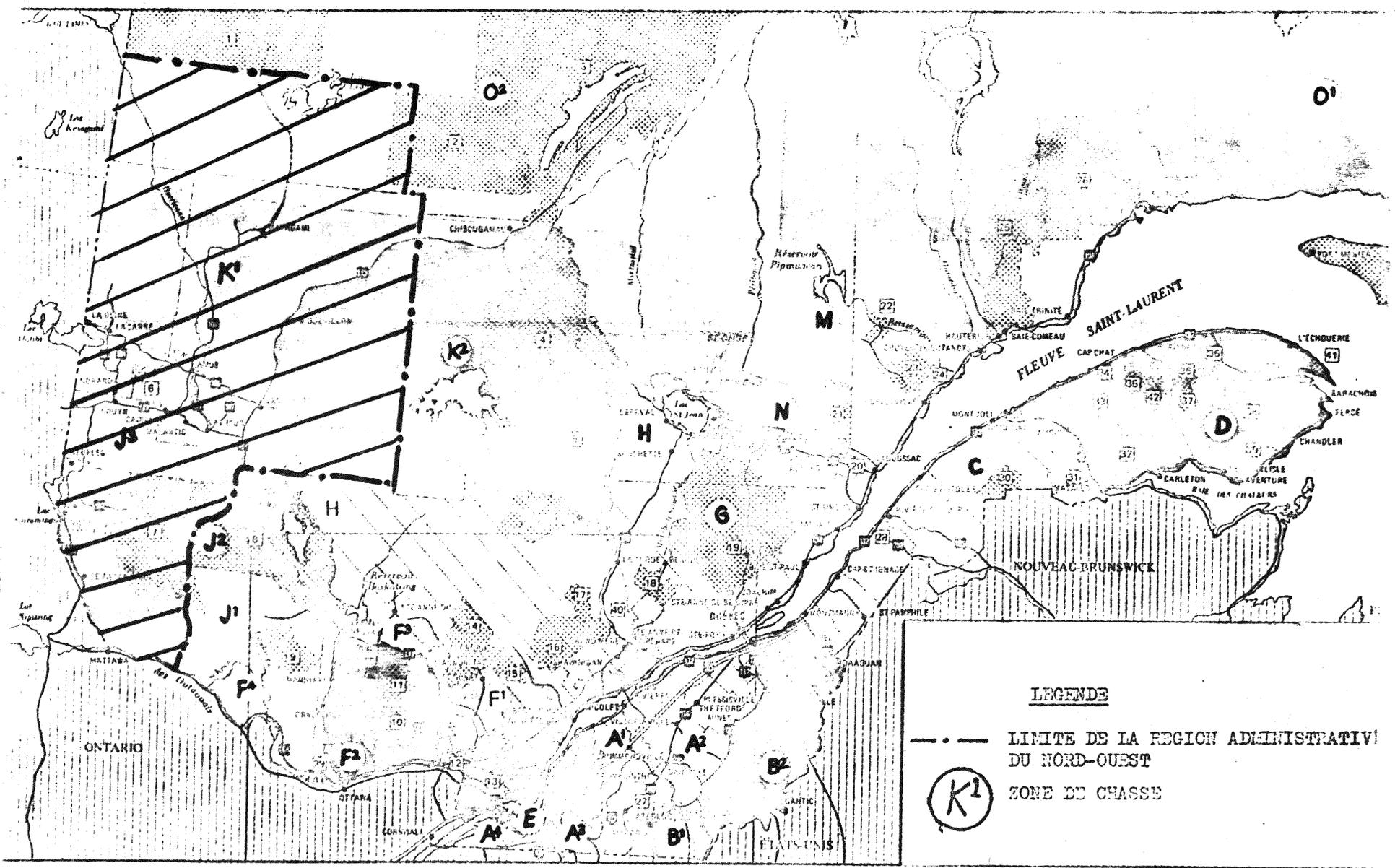


Figure 2. Les zones de chasse dans le district du Nord-Ouest.

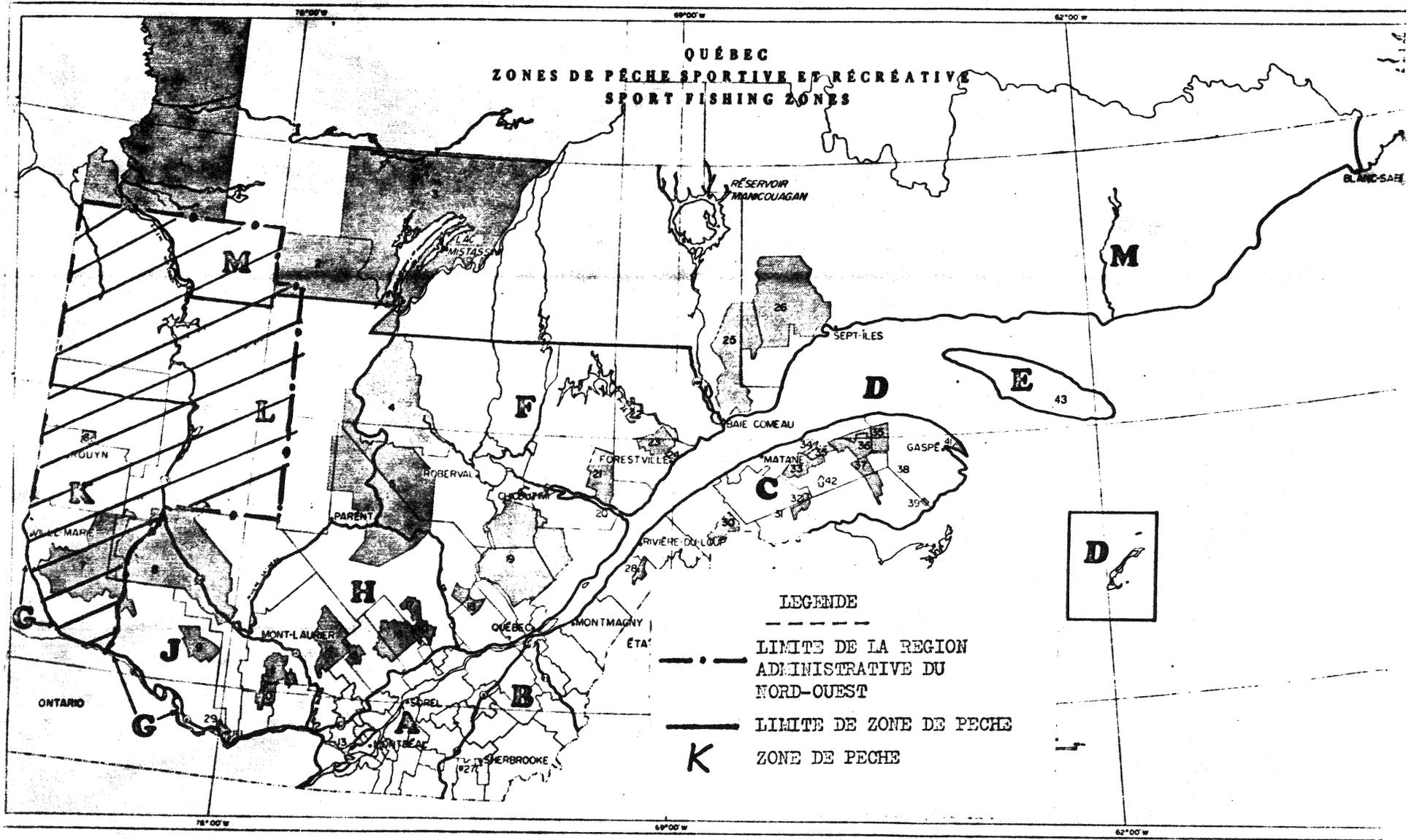


Figure 3. Les zones de pêche dans le district du Nord-Ouest.

Québec, les faits démontrent que la clientèle effective est beaucoup plus importante, étant donné que l'industrie touristique de la région est principalement basée sur les activités de chasse et de pêche. Les chiffres qui suivent, pour l'année 1974, démontrent assez bien la grande importance relative de l'exploitation de la faune, malgré la faible population résidente:

- a) La région se classe au 3^e rang, après Montréal et Québec, pour le nombre de permis de chasse vendus, soit 10% de tous les permis vendus, alors que la population ne représente que 2.3% de la population de la province.
- b) La région se classe aussi au 3^e rang, après Montréal et Québec pour le nombre de permis de pêche vendus.
- c) La superficie des terrains enregistrés pour fins de piégeage aux animaux à fourrure représente 72% de tous les terrains enregistrés de la province et la valeur commerciale des fourrures qui y sont récoltées représente 30% de toutes les ventes de fourrures du Québec, excluant les réserves à castors.
- d) Les pourvoyeurs de la région représentent 24% de la totalité des pourvoyeurs opérant au Québec et placent la région au 1^{er} rang pour le nombre de pourvoyeurs, sur un pied d'égalité avec la région de l'Outaouais.
- e) A cause de l'absence presque complète de territoires sous-bail, la région offre la plus grande proportion de territoire non accordé

par bail (98.9%), ce qui explique en grande partie son attrait pour les nombreux chasseurs et pêcheurs qui y viennent de tout le Québec et de l'étranger sachant que le territoire est vaste et libre de droits exclusifs de chasse et pêche.

5. Organigramme

La structure hiérarchique d'un district comme le nôtre est relativement simple, compte tenu de la faible importance numérique des effectifs. Chaque biologiste, relevant du chef de district, est responsable d'une équipe formée de 1 ou 2 techniciens, à laquelle vient s'ajouter, pour certaines périodes ou activités particulières, des étudiants ou employés occasionnels. Durant certaines périodes le technicien pourra être nommé chef d'une équipe d'étudiants d'été ou d'étudiants stagiaires.

Un inspecteur des fourrures, rattaché administrativement à la Division des fourrures de Québec, une sténo-dactylo rattachée administrativement au Secrétariat administratif régional, de même qu'un trappeur (contrôle des prédateurs des animaux de la ferme) dépendant administrativement du Ministère de l'Agriculture, relèvent directement du chef de district au point de vue opérationnel.

Même si la structure hiérarchique varie légèrement en cours d'année en fonction des activités ou des besoins, la figure 4. illustre l'organigramme typique du district, en date du 31 décembre 1975.

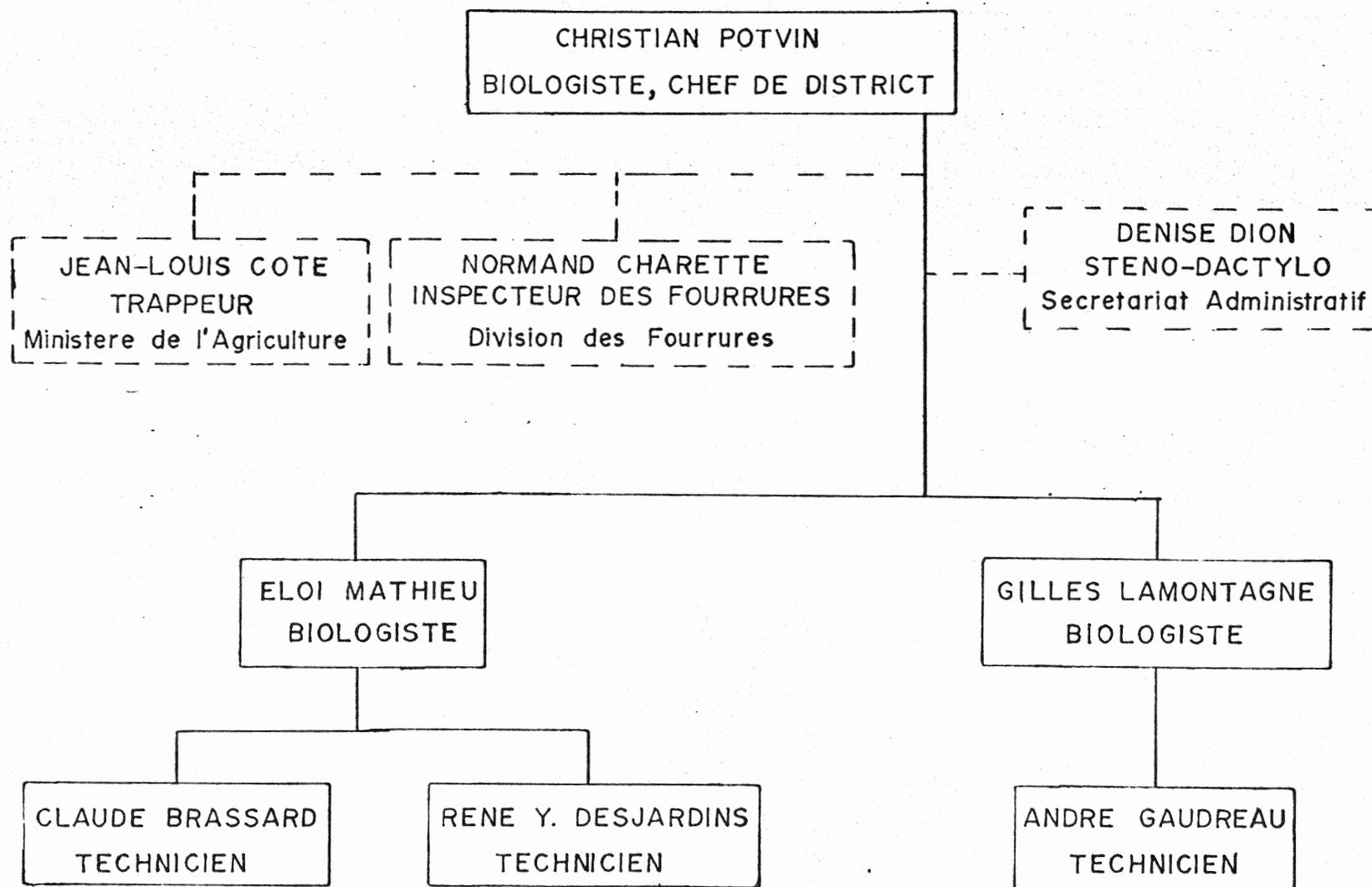


Figure 4. Organigramme du Service de l'Aménagement de la Faune, district du Nord-Ouest.

6. Liste alphabétique du personnel

Dans un district tel que celui du Nord-Ouest, où les besoins d'inventaire et d'aménagement de la faune sont nombreux et variés alors que le personnel est très limité, il n'est pas possible de pousser bien loin la spécialisation des membres du personnel de sorte que tous doivent être polyvalents, et être en mesure de travailler aussi bien en faune aquatique qu'en faune terrestre, ou aussi bien dans une partie de la région que dans l'autre.

Toutefois, malgré cette nécessité de polyvalence, chacun des membres du personnel se voit confier, en plus du travail commun à tous, certaines responsabilités particulières. Voici donc la liste du personnel avec les fonctions particulières de chacun:

Bellehumeur, Henri-Paul, trappeur occasionnel, du 27 février au 31 mai.

Chargé du contrôle des prédateurs des animaux de ferme, dans le comté de Témiscamingue.

Blais, Réjean, étudiant d'été, du 1er juin au 19 août.

Boivin, Ghislain, étudiant d'été, du 16 juillet au 27 août.

Brassard, Claude, technicien, du 1er janvier au 31 décembre.

Responsable de l'inventaire du matériel limnologique, du matériel de camping et du matériel de cartographie.

Charette, Normand, inspecteur des fourrures, du 9 juin au 31 décembre.

Responsable de la gestion des terrains enregistrés pour fins de piégeage aux animaux à fourrure.

Cinq-Mars, Jean, biologiste occasionnel du 7 mai au 28 novembre.

Co-responsable du projet d'inventaire et de recensement du réservoir Kipawa.

Côté, Jean-Louis, trappeur occasionnel, du 1er janvier au 31 décembre.

Chargé du contrôle des prédateurs des animaux de ferme pour les comtés d'Abitibi-Est et Ouest.

Desjardins, René-Yves, technicien, du 17 février au 31 décembre.

Responsable de l'herbier, des collections de spécimens biologiques, et de l'inventaire du matériel de laboratoire.

Desjardins, Daniel, étudiant stagiaire, du 15 au 26 septembre.

Dion, Denise, sténo-dactylo occasionnelle, du 12 août au 31 décembre.

Gaudreau, André, technicien, du 12 mai au 31 décembre.

Responsable du matériel roulant et des unités de transport.

Grenier, Marc-André, étudiant stagiaire, du 15 au 26 septembre.

Lamontagne, Gilles, biologiste, du 29 avril au 31 décembre.

Responsable des inventaires de broutage, station de relevés de neige, tests physico-chimiques d'hiver, études de frayères et diagnoses écologiques de lacs.

Mathieu, Eloi, biologiste, du 1er janvier au 31 décembre.

Responsable des stations de recensement et des inventaires aériens des ongulés, du "drumming count", de la fiche du gros gibier, et de la réserve d'Aiguebelle.

Obry, Pierre, technicien occasionnel, du 1er janvier au 31 mars.

Potvin, Christian, biologiste et chef de district, du 1er janvier au 31 décembre.

En plus des tâches rattachées à la fonction de chef de district, responsable du contrôle des prédateurs, du secteur des animaux à fourrure, des projets de drainage, desensemencements et des études et enquêtes relatives aux différentes demandes de permis.

Thibault, Réjeanne, sténo-dactylo, du 1er janvier au 18 août.

Trudel, Pierre, étudiant d'été, du 23 juin au 22 août.

7. Locaux

Situés depuis le printemps 1972, dans l'édifice de Centralisation, au 180 boul. Rideau, à Noranda, nos locaux consistent présentement en un espace à bureau d'une superficie de 900 pi², une salle de dessin et cartographie de 240 pi², un espace pour laboratoire de 700 pi², de même qu'une petite salle d'entreposage de 350 pi² située à l'étage inférieur aux espaces à bureaux. A ceci vient s'ajouter un entrepôt, non chauffé, d'environ 700 pi², situé au 191 boul. Rideau, mis à notre disposition par le Ministère des Travaux Publics, et que nous devons partager avec le Service de la Conservation.

L'espace à bureaux, après les modifications de l'aménagement effectuées en 1975, de même que la salle de cartographie, correspondent relativement bien aux besoins des effectifs en place, même si l'addition d'une équipe biologiste-technicien et d'un inspecteur des fourrures nous a forcés à utiliser au maximum l'espace disponible.

Le laboratoire n'est qu'un espace, de grandeur appréciable, mais ne comportant aucune utilité, telle que eau, gaz et ventilation. Malgré un important échange de correspondance et de nombreuses démarches visant à obtenir que cet espace soit aménagé de façon adéquate, nous attendons toujours, trois ans plus tard, après une décision du Ministère des Travaux Publics, qui pour toutes sortes de raisons, a toujours remis à plus tard l'exécution de ces travaux, pour ne pas dire qu'il refuse de les exécuter. Nous sommes donc réduits à négliger certains travaux de laboratoire, à les faire ailleurs, ou à les exécuter dans des conditions tout à fait

inadéquates.

Quant à l'espace d'entreposage, d'une superficie totale d'environ 700 pi², il est absolument insuffisant pour répondre à nos besoins. Des demandes répétées pour une superficie d'entreposage minimum de 2,500 à 3,000 pi², n'ont pu jusqu'à maintenant être satisfaites par le Ministère des Travaux Publics, ce qui nous oblige à entreposer l'équipement en des endroits inadéquats qui amènent une détérioration rapide de certaines pièces d'équipement.

8. Budget

Le budget du district du Nord-Ouest pour l'année financière 1975-76 s'est élevé à \$101,100.. De ce montant, environ \$70,000. ont été affectés à la rémunération du personnel, régulier ou occasionnel, \$12,000. ont servi à l'achat d'équipement, le reste (\$19,000.) allant aux dépenses de fonctionnement.

Ce montant ne tient pas compte du salaire d'un inspecteur des fourrures payé par la Division des fourrures de Québec, du salaire de la sténo-dactylo, payé par le Secrétariat administratif régional du Nord-Ouest, de même que certaines dépenses relatives à la rémunération et aux frais de voyage des étudiants et d'un biologiste occasionnel, couvertes directement par la direction du service, à Québec.

Ce budget représentait une augmentation de 35% par rapport au budget précédent, alors que le personnel relevant administrativement de notre unité avait augmenté, lui, de 40% (2 sur 5), et que l'inflation avait gonflé aussi bien les dépenses d'équipement et de fonctionnement que les salaires. Les principales difficultés ont résidé dans des items tels que les frais de voyage, où les montants accordés ne tiennent pas assez compte de la situation géographique et de la superficie assez particulières de la région qui impliquent des déplacements beaucoup plus importants et beaucoup plus coûteux que dans tout autre district d'aménagement.

9. Équipement

L'équipement mis à la disposition du personnel scientifique et technique correspond d'assez près aux exigences du travail et des effectifs en place. L'addition, en 1975, d'un bateau rapide pour le travail sur les grands plans d'eau, de même que d'un quatrième véhicule-automobile, a permis de compléter la liste du matériel de transport et des véhicules requis pour des opérations efficaces.

La seule lacune, au point de vue de l'équipement, se situe au niveau des instruments limnologiques et autres appareils scientifiques, que les contraintes budgétaires nous ont empêchés d'acquérir pour tenir compte de l'arrivée, en 1975, d'une nouvelle équipe dans le district.

10. Faune aquatique

10.0 Objectifs et priorités

A cause de l'avènement très récent du service dans la région du Nord-Ouest, de l'immensité du territoire et de la variété des espèces fauniques présentes, il n'est pas nécessaire d'insister sur la connaissance très limitée que nous possédons du territoire au point de vue de la faune aquatique.

Dans un tel contexte, le premier objectif à atteindre est évidemment l'acquisition, le plus rapidement possible d'informations sur la répartition et l'importance des différentes populations présentes.

L'importance de l'exploitation minière dans la région et la concentration des activités de pêche sur certains plans d'eau amènent, d'une part, des problèmes de dégradation de certains bassins, et d'autres part des problèmes de trop forte exploitation des espèces sportives. Les priorités, en matière de recherches et inventaire de la faune aquatique sont donc concentrées sur ces plans d'eau, afin d'être en mesure de recommander des solutions correctives dans le plus bref délai possible.

10.1 Inventaires

10.1.0 Diagnoses écologiques de lacs publics

Au cours de l'été 1975, sept lacs répartis en différents points de la région, ont été visités pour fins de diagnose écologique. Il s'agissait dans tous les cas de lacs de faible superficie, offrant certaines possibilités pour l'introduction de la

truite mouchetée (espèce rare dans la région), et pour lesquels des demandes d'aménagement avaient été soumises par différents organismes ou associations.

Deux de ces lacs seulement ont effectivement fait l'objet de recommandations pour ensemencements de truites mouchetées.

10.1.1 Inventaire du lac Kipawa

Le lac Kipawa, un lac-réservoir d'une superficie de 351 km², subit une pression de pêche très grande, due en grande partie à la présence de 35 pourvoyeurs de chasse et pêche qui y opèrent. Une diagnose écologique sommaire du lac y a donc été entreprise durant l'été 1975, comprenant pêche expérimentale, et tests physico-chimiques usuels.

La pêche expérimentale effectuée à l'aide de 3489 heures-filets et à l'aide de seines, a permis d'identifier 17 espèces représentant 8 familles de poissons, dont les plus exploités sont le doré et la truite grise. Les écailles ont été prélevées sur un échantillonnage de dorés afin de déterminer ultérieurement les caractéristiques de cette population.

A cause de la superficie du lac, la bathymétrie a été effectuée parallèlement à la diagnose, et sur la demande du Service de l'Aménagement, par le Ministère des Richesses Naturelles du Québec. Ce travail a exigé le travail de deux équipes pendant deux mois et demie.

10.2 Recensements et exploitation

10.2.0 Recensement de pêche du réservoir Kipawa

A la suite des nombreux témoignages et des données biologiques qui débouchaient toutes sur l'hypothèse que le réservoir Kipawa pouvait être très fortement exploité, subissant peut-être même une surexploitation, il était devenu urgent, compte tenu de l'importance de ce lac, de tenter d'évaluer le niveau réel de la récolte des espèces sportives dans ce plan d'eau.

Un recensement de pêche, **effectué parallèlement à la** diagnose écologique fut donc conduit durant toute la saison de pêche, de la mi-mai à la mi-septembre, consistant en des entrevues auprès des pêcheurs et en des survols par avion, ayant pour but d'évaluer l'importance de la fréquentation du lac par les pêcheurs sportifs.

A partir d'entrevues effectuées auprès de 1029 pêcheurs et de 19 survols d'une durée moyenne de 105 minutes il a été possible d'évaluer la récolte totale et le succès de pêche, qui ont confirmé que les rendements de pêche étaient faibles pendant que la récolte en espèces sportives s'approchait ou dépassait la productivité théorique évaluée pour ce lac.

Des recommandations visant à éviter une détérioration de ce lac ont immédiatement suivi le travail d'inventaire et de recensement, alors qu'un rapport complet des travaux d'"Inventaire et de recensement du réservoir Kipawa" devrait paraître dans

les prochains mois.

10.2.1 Recensement de pêche d'hiver

La pêche d'hiver, pour les espèces les plus répandues, étant permise dans tout le district, des observations ont été faites, par voie aérienne, pour tenter d'évaluer l'importance quantitative de la pêche sportive sous la glace et de connaître la répartition des lacs les plus fréquentés pour cette activité, de même que les périodes favorites des pêcheurs pour la pratique de ce sport.

Les résultats sommaires des quelques survols effectués à date ne nous permettent que de constater que seuls les lacs situés près des municipalités sont utilisés pour la pêche d'hiver.

10.2.2 Réglementation relative au transport des poissons-appâts

Afin d'être en mesure de faire les recommandations adéquates en vue des changements à apporter à la réglementation régissant l'usage et le transport des poissons-appâts, nous avons entrepris, au cours de l'été 1975, un recensement visant à mieux connaître les habitudes aussi bien des utilisateurs que des commerçants de cette denrée.

Grâce à la possibilité qui nous était offerte par la présence de deux étudiants du programme "approche par projet", et de la disponibilité d'un "véhicule de courtoisie Ford", un sondage a été effectué auprès de 68 pourvoyeurs de pêche, dont

44 étaient vendeurs de ménés, en plus de 16 vendeurs de ménés et 152 pêcheurs ou groupes de pêcheurs rencontrés sur les lacs, afin de connaître leurs opinions et habitudes en ce domaine.

Le sondage a permis de confirmer que la réglementation existante était peu observée et qu'une majorité des personnes interrogées violaient un ou des articles de la législation, et que la mise en force de cette réglementation était négligée par notre ministère. Des recommandations ont été faites, qui devraient assurer une meilleure protection aux populations existantes, en réglementant plus sévèrement le transport des poissons-appâts vivants.

10.3 Aménagements

Même si certains relevés ont été effectués au cours de 1975, qui déboucheront éventuellement sur des aménagements physiques, les ensemencements constituent encore le seul type d'aménagement auquel nous ayons eu recours durant cette année.

Un total de 18,600 truites mouchetées ont ainsi fait l'objet d'ensemencements dans sept plans d'eau, à titre de soutien à la production du lac, alors que des programmes d'ensemencement débutés depuis quelques années, ont été suspendus à cause du peu de renseignements disponibles sur leur résultat en termes d'effort et de succès de pêche.

10.4 Recherches

10.4.0 Frayères de dorés

Les études entreprises depuis quelques années déjà, et ayant pour but principal de nous rendre capables de recommander des dates d'ouverture et de fermeture des saisons de pêche plus appropriées aux périodes de reproduction du doré et du brochet, se sont poursuivies en différents points de la région, choisis pour tenir compte des différences importantes de température d'une extrémité à l'autre du territoire.

Les quatre frayères ainsi étudiées, dont la localisation variait de la latitude $47^{\circ}30'$ (Belleterre) jusqu'à la latitude 53° (lac Yasinsky), ont permis de situer la période de reproduction du doré du 5 mai pour le lac situé le plus au sud, jusqu'au 30 mai pour le lac situé le plus au nord, et de recommander, pour la saison 1976, des réglementations tenant compte de cette réalité, particulièrement dans le nord du district où l'ouverture se faisait jusqu'à maintenant à une période où les rassemblements de dorés sur les frayères étaient à leur maximum.

10.4.1 Frayères de truites mouchetées

L'automne 1975 a fourni l'occasion de faire les premières observations relatives aux dates de fraye de la truite mouchetée, espèce pour laquelle le manque de connaissances complet régnait en ce domaine. Un ruisseau (Mercier) situé à une trentaine de milles à l'est de Rouyn de même qu'un lac (Wyeth) situé à vingt milles à l'est de Val d'Or ont été visités à cette fin.

Même si le nombre d'observations relatives à cette espèce est trop limité pour en tirer des conclusions, il est intéressant de noter que la fraye de la truite battait son plein vers le 10 novembre, dans le premier cas, et entre le 12 et le 15 novembre dans le second cas, ce qui semble assez tardif, compte tenu de la latitude où se trouvent ces deux plans d'eau. Des observations ultérieures à ces deux endroits et à d'autres lacs, nous permettront de savoir si cette fraye tardive est la règle ou constitue une exception dans la région.

10.5 Divers

10.5.0 Tests physico-chimiques d'hiver

Les tests physico-chimiques effectués sur les lacs durant la période généralement critique de l'hiver permettent de déterminer s'il existe des facteurs limitants pour des espèces considérées comme sportives.

Douze lacs, répartis surtout dans les comtés d'Abitibi-Est et de Rouyn-Noranda, ont été couverts par ce type d'analyses, qui faisaient suite à ces aménagements ou ensemencements, ou qui précédaient des projets d'aménagement ou d'inventaire de lacs. A cause de la grande dispersion géographique de ces lacs, les méthodes usuelles faisant appel à la motoneige ont été utilisées, plutôt que l'hélicoptère.

10.5.1 Pollution par les parcs de résidus miniers

Les problèmes de détérioration totale de lacs par suite des écoulements acides en provenance des parcs de résidus miniers sont nombreux dans la région. L'attention apportée antérieurement à quelques-uns de ces cas, dont celui du lac Arnoux, à 10 milles à l'ouest de Rouyn, avait débouché sur la formation d'un comité groupant divers ministères provinciaux de même qu'Environnement Canada et sur l'octroi d'un contrat à la firme "Montréal Engineering Company Limited" pour effectuer une étude de factibilité des différents correctifs applicables à ces situations.

La compagnie "Montréal Engineering" a déposé en mars 1975 son rapport intitulé "Waste management investigation of the Aldermac and Bevcon abandoned mine sites". Malheureusement, à cause de l'ampleur des coûts impliqués et l'irréalisme des solutions recommandées par la compagnie mandataire, aucune des mesures correctives recommandées n'a pu être retenue par le comité.

Le dossier des parcs de résidus miniers reste donc ouvert et le Service d'Economie minérale du Ministère des Richesses Naturelles a poursuivi, durant l'été 1975, ses études sur le site de l'ancienne mine Aldermac, afin d'évaluer la rentabilité du traitement des résidus acides responsables de la détérioration du lac Arnoux pour en récupérer, selon des techniques plus efficaces que celles utilisées autrefois, les métaux encore contenus pour disposer ensuite des résidus restants dans un endroit où les écoulements acides n'affecteraient plus le lac.

11. Faune terrestre

11.0 Objectifs et priorités

Le principal problème dans le secteur de la faune terrestre, réside dans le manque de connaissances relatives aux niveaux des populations. La connaissance incomplète des populations d'ongulés et le manque total de connaissances sur les niveaux de populations d'animaux à fourrure, qui sont fortement exploités dans notre région, rendent difficile, sinon impossible, toute mesure sûre et efficace d'aménagement ou d'exploitation rationnelle des espèces en cause.

A cause de la pression de chasse grandissante que subit l'original, et de l'exploitation croissante des animaux à fourrure, consécutive à la popularité du trappage comme loisir et à l'augmentation phénoménale de la valeur marchande de la fourrure de certaines espèces, ces espèces obtiennent donc une attention spéciale dans nos projets ou programmes d'inventaire ou de recherche.

11.1 Inventaires

11.1.0 Indice d'abondance de la gélinotte

Poursuivant un programme entrepris depuis 1972, nous avons effectué des dénombrements des mâles tambourineurs chez la gélinotte huppée, qui fournissent un indice d'abondance de l'espèce. Les contraintes de personnel et de temps ne nous ont pas permis d'ajouter de parcours supplémentaires aux deux qui

avaient été choisis antérieurement dans la région de Belleterre et de Rouyn-Noranda. Même si ces deux seuls parcours ne peuvent être représentatifs d'une région aussi vaste et aussi variée dans un habitat, la poursuite de ce travail nous permet toutefois d'obtenir une indication intéressante de l'évolution des populations, d'année en année, et même d'être en mesure de prévoir quelle sera la valeur de la chasse l'automne suivant.

Les résultats du printemps 1975 indiquent une augmentation importante de la densité de population qui est passée à 49.0 et 40.8 gélinottes par mille carrée, de 32.6 qu'elle était l'année précédente. Cette augmentation de l'indice de la population a **effectivement** été suivie par une amélioration dans les résultats de la chasse de ce gibier à l'automne 1975, tels que le démontrent les récoltes de pièces anatomiques (ailes et queues) aux stations de recensement, et tel que le confirment les nombreux témoignages des chasseurs de petit gibier.

11.1.1 Caribou

Quelques visites ont été effectuées dans la région des lacs Matchi-Manitou, Guegen, Villebon et le nord du parc de la Vérendrye, utilisée comme aire d'hivernement pour un groupe de caribous évalué en 1974 à une centaine de têtes. Malheureusement, même si des vieilles pistes ont été observées, il ne fut pas possible de repérer le troupeau afin de déterminer son évolution. Les observations permettant de mieux connaître le

comportement de ce troupeau-relique se poursuivront afin de prendre les mesures et faire les recommandations pour le perpétuer.

11.1.2 Cerf de Virginie

Le cerf de Virginie formait des populations relativement importantes dans le comté de Témiscamingue et même dans le comté de Rouyn-Noranda, à une époque qui a correspondu à la colonisation intensive de ces régions. Depuis ce temps, les exploitations forestières intensives qui ont amené une modification importante de l'habitat qui demeurait tout de même marginal pour cette espèce, ont relégué cet ongulé au second rang, loin derrière l'original. Aujourd'hui seuls quelques flots persistent dans le sud et le centre du Témiscamingue.

Même si l'espèce n'occupe plus dans la région une place importante comme gibier pouvant faire l'objet d'une exploitation sportive, une évaluation de l'importance et de la répartition de sa population s'imposait, afin de pouvoir recommander éventuellement des aménagements ou réglementations permettant de l'améliorer ou de freiner sa diminution croissante.

Un inventaire effectué en février et mars, a permis de couvrir par la méthode du recouvrement total, deux blocs correspondant grossièrement à la densité moins éparse du cerf, situés au sud et au nord de la zone J2 et couvrant une superficie totale de 2,200 km².

La réalisation de cet inventaire qui a exigé 34 heures de vol en avion et 12 heures d'hélicoptère, pour vérifier l'identification de certains "ravages", a permis de confirmer la faible densité de l'espèce due principalement à un manque flagrant d'habitat de bonne qualité, et de constater du même coup la diminution graduelle de l'aire d'hivernement utilisée par le cerf et l'augmentation parallèle de l'orignal. Les 45 petits ravages délimités qui ont été relevés, dont 13 où des cerfs ont été observés, nous ont amenés à évaluer la population des deux blocs à un maximum de 100 individus.

11.1.3 Orignal

Selon le programme quinquennal des inventaires aériens, la zone de chasse K devait être effectuée en 1975. Des problèmes de budget et de mauvaises conditions de neige ont obligé à remettre cette réalisation à plus tard, de sorte qu'aucun autre inventaire de l'orignal n'était alors prévu. Cependant deux inventaires effectués dans le comté de Témiscamingue, par recouvrement total, ont permis d'évaluer des densités relatives d'orignal.

Dans un premier temps, les observations d'originaux et de ravages d'originaux effectués dans le cadre de l'inventaire aérien du cerf de Virginie dans deux blocs situés dans les régions de Mattawa et Angliers étaient assez complets pour évaluer la densité de l'orignal. Les 141 ravages observés, dont 26 où 51 originaux ont été dénombrés, ont permis d'évaluer les densités

relatives à 2.3 et 1.8 orignaux par 10 km² pour les régions respectives de Mattawa et Angliers. Même si aucun inventaire aérien n'a été effectué antérieurement dans ces mêmes régions, les comparaisons avec des inventaires dans des blocs adjacents permettent de conclure que la densité a peu varié.

Dans un deuxième temps, un inventaire aérien, de la région des lacs Beauchesne, Kipawa et Dumoine, dans le comté de Témiscamingue, a été réalisé et financé par l'Hydro-Québec, sous supervision technique de notre service. Cet inventaire entrerait dans le cadre d'une étude d'impact de la création d'un immense réservoir englobant ces lacs.

Une superficie de 2,592 km², a été couverte par recouvrement total en 30 heures de vol, permettant d'observer un grand nombre de ravages dont les limites étaient imprécises, une absence prolongée de précipitations importantes de neige ayant rendu très faciles les déplacements des orignaux. La densité relative de 4.9 orignaux par 10 km², même si elle est supérieure à celle de 3.9 orignaux obtenue lors d'un inventaire par places-échantillons effectué en 1970, doit donc être interprétée avec réserve.

11.1.4 Sauvagine

La rivière Maine, tributaire du lac Abitibi, est réputée dans la région comme endroit de nidification pour la sauvagine. Cependant, à cause des variations importantes de niveau que

subit le lac, par le barrage de l'Abitibi Paper, situé à l'émissaire, le marécage de la rivière Maine subit souvent une perte appréciable de sa capacité de production pour la sauvagine.

En collaboration avec René Lepage, responsable de l'aménagement de la sauvagine, à Montréal, des relevés visant à évaluer le potentiel de ce marécage ont permis d'établir qu'une structure de contrôle du niveau d'eau améliorerait la qualité de cet habitat. Des contacts ont aussi été établis avec le groupe "Ducks Unlimited" qui s'est montré intéressé à participer à un tel aménagement. Parallèlement, des observations faites au printemps sur l'utilisation des lieux pour la reproduction du brochet devaient permettre de tenir compte des besoins de cette espèce dans l'éventualité de la construction d'une structure de contrôle à l'embouchure de la rivière.

11.2 Mesure de l'exploitation

11.2.0 Gélinotte huppée

Les pièces anatomiques nécessaires à la connaissance des caractéristiques des populations de perdrix ont été recueillies dans nos stations de recensement de l'original ou à l'occasion de tournois de chasse au petit gibier organisés par des groupes sportifs.

C'est ainsi qu'un échantillonnage de 317 ailes et queues de perdrix ont été utilisées pour la détermination de l'âge et

du sexe des oiseaux.

L'augmentation de notre récolte de pièces anatomiques auprès des chasseurs (après une forte diminution en 1974), et le fort taux de renouvellement de l'espèce montrent une évolution ascendante de la population et permettent d'espérer pour les prochaines années, de meilleures récoltes qu'en 1973 et 1974.

11.2.1 Orignal

Aux six stations de recensement de l'orignal opérées en 1974, à Témiscamingue, Rouyn, La Sarre, Barrière nord du parc de la Vérendrye, Val d'Or et Amos, est venue s'ajouter une septième, à Senneterre.

Avec une récolte record de 2,262 orignaux dans les zones de chasse J2, J3 et K, nous avons aussi reçu un nombre record de chasseurs chanceux à nos stations de recensement, alors que 713 orignaux y ont été examinés, dont une forte proportion ont été âgés à la suite du prélèvement des incisives ou par examen direct de l'usure des molaires.

L'analyse des renseignements recueillis à ces stations de recensement, ajoutée aux données tirées des inventaires aériens, sont d'une grande utilité dans l'évaluation du taux d'exploitation du cheptel par la chasse sportive. La population d'orignaux du Nord-Ouest subit depuis plusieurs années une très forte pression de chasse et l'analyse des différents paramètres, tels que densité relative, nombre d'orignaux récoltés, moyenne d'âge, pourcentage

de "yearlings", rapport des sexes etc... pour l'année 1975, démontre que l'original subit un taux de mortalité, par la chasse et autres causes, se rapprochant de la productivité estimée, soit entre 20 et 25%, selon les zones.

Le nombre de chasseurs qui fréquentent la région du Nord-Ouest augmentant régulièrement d'année en année, il est assez évident qu'il faut songer immédiatement à des moyens de freiner cette courbe ascendante de la pression et de la récolte, afin de limiter le taux d'exploitation à la partie récoltable de notre cheptel.

11.3 Aménagements

A cause de la connaissance encore limitée sur les espèces importantes du district, aucun aménagement du territoire n'a encore été effectué durant l'année 1975. Seules des zones prioritaires d'aménagement faunique pour le caribou et le cerf de Virginie, ont été déterminées et soumises au Ministère des Terres et Forêts, afin que soient appliquées dans l'éventualité de coupes forestières dans ces zones les prescriptions de coupes appropriées.

11.4 Recherches

Aucune recherche systématique n'a été effectuée sur une espèce en particulier. Par contre des approches préliminaires ont été faites pour tenter d'acquérir des meilleures connaissances sur le

comportement ou les habitudes de certaines espèces mal connues dans notre région, telles que le caribou ou la gélinotte à queue fine. L'accent sera placé en 1976, sur les inventaires de broutage dans des aires d'hivernement de l'orignal, afin de pouvoir établir les caractéristiques de nos excellents habitats à orignal et d'établir des comparaisons avec d'autres régions où on rencontre aussi de bonnes densités d'orignaux.

11.5 Divers

11.5.0 Contrôle des prédateurs

Le programme conjoint des Ministères de l'Agriculture et du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche pour le contrôle des prédateurs des animaux de la ferme s'est poursuivi en 1975, avec les services de deux trappeurs, dont l'un à plein temps et l'autre selon les besoins. Nous avons apporté, en début d'année, certaines modifications aux modalités du contrôle afin d'être en mesure de mieux suivre les travaux des trappeurs et leurs résultats, particulièrement par la mise au point d'une formule où les renseignements relatifs à chaque plainte de prédation devaient être enregistrés par le trappeur.

Le coût du programme, incluant salaires et autres frais, s'est élevé à 12,525.00 pour 239 jours-hommes de trappage et un résultat de 42 prédateurs capturés, dont 17 chiens errants, soit un coût moyen de \$198.00 par prédateur.

Même si, par ses aspects positifs, le programme mérite d'être poursuivi, nous avons noté que les principaux problèmes ont trait à la difficulté de trouver des trappeurs efficaces et au peu d'empressement des plaignants à profiter de l'aide du trappeur pour se familiariser avec les méthodes de trappage pour pouvoir ensuite effectuer un contrôle par lui-même, optique dans lequel le programme avait été conçu.

11.5.1 Terrains enregistrés pour fins de piégeage des animaux à fourrure

Après avoir pris en mains la charge de la Division des fourrures, responsable de la gestion des animaux à fourrure, et après avoir réussi à combler en 1975 le poste vacant d'inspecteur des fourrures, nous nous sommes appliqués plus particulièrement à tenter d'améliorer le système de gestion des terrains enregistrés pour fins de piégeage aux animaux à fourrure pour le rendre plus accessible à l'ensemble de la population et trouver les moyens les plus justes possibles pour l'émission de nouveaux permis. Nos efforts ont visé particulièrement à vouloir utiliser le système des terrains enregistrés pour atteindre une exploitation rationnelle des animaux à fourrure, alors que, jusqu'à maintenant, cette préoccupation n'a occupé qu'une importance secondaire dans tous les règlements ou décisions touchant le système.

Avec un système où, en 1975 ont été accordés 525 permis réguliers sur des terrains enregistrés et 604 permis spéciaux sur les lots privés, nous disposons d'un outil assez précieux pour le contrôle de leur exploitation. Nous devons donc éviter que l'exploitation des animaux à fourrure soit subordonnée au seul marché de la fourrure et faire en sorte que la récolte soit faite principalement en fonction des niveaux de population, ce qui nous oblige à envisager de se donner les moyens, dans le plus bref délai possible, de procéder à des inventaires des principaux animaux à fourrure.

11.5.2 Station de mesure de neige

Durant l'hiver 1974-75, quelques stations de mesures des conditions de neige ont été établies dans des habitats d'hiver de l'orignal. Une seule de ces stations a finalement pu être visitée régulièrement.

Nous pensons que de tels relevés poursuivis sur une longue période, pourront nous fournir un indice intéressant de la sévérité des conditions de neige pour l'orignal, même si ce dernier est moins affecté par les conditions de neige au sol que peut l'être le cerf de Virginie.

12. Travaux divers

12.1 Congrès, réunions, ateliers

Dans le cadre de l'année normale d'opération d'un district d'aménagement, nous sommes appelés à participer à une foule de comités, réunions ou ateliers de travail qui sont nécessaires soit pour participer à certaines décisions touchant directement ou indirectement la faune, soit pour agir comme personnes ressources ou soit pour discuter de problèmes scientifiques reliés à l'aménagement de la faune.

En plus des nombreuses réunions des chefs de district où sont discutés des sujets tels que les règlements de chasse, les règlements de pêche ou des sujets d'ordre administratif, le personnel du district a été appelé à participer à des ateliers de travail sur la fiche du gros gibier et sur les ensemencements de catégorie I et II, au congrès du printemps de la Fédération Québécoise de la Faune, tenu à Val d'Or, et à une séance d'information sur les négociations de notre ministère avec les Cris et Inuits de la Baie de James.

12.2 Information, publicité

Un des rôles de notre service étant d'informer et d'éduquer sur la valeur et l'importance d'une ressource faunique sagement exploitée, de même que sur les travaux et réalisations du service, plusieurs moyens sont utilisés à cette fin.

Durant l'année 1975 nous avons émis quatre communiqués de presse à diffusion régionale, un communiqué de presse à diffusion

provinciale, prononcé des conférences devant le club Richelieu de La Sarre, au C.E.G.E.P. de Rouyn, participé à titre de conférencier ou pour des séances d'information lors de neuf assemblées d'Associations de Chasse et Pêche, de douze assemblées de l'Association des trappeurs du Nord-Ouest et de deux assemblées de l'Association des Outfitters du Nord-Ouest.

Nous avons participé à une émission de radio et à sept émissions de télévision pour traiter de sujets reliés à l'inventaire et à l'aménagement de la faune dans le cadre d'une série diffusée sur le réseau régional et intitulée "Sportivement votre". Nous avons aussi fourni la participation de notre service lors de la présentation d'un kiosque du ministère à l'Exposition régionale de Rouyn et à l'exposition "Plein air" de Val d'Or.

Nous avons finalement mis à la disposition du public pêcheur une carte des "Lacs de pêche sportive dans le Nord-Ouest Québécois", dont la préparation avait débuté en 1973 et dont l'impression finale a été réalisée au printemps 1975.

Imprimée à 25,000 exemplaires, et ayant reçu une assez large publicité par toute la province, dans les revues et journaux spécialisés, cette carte a suscité une grande demande de toutes les parties de la province.

En plus d'avoir répondu par courrier à plus de 1,000 demandes individuelles pour ces cartes, nous en avons distribué plus de 10,000 par l'intermédiaire des bureaux d'information touristique de la région,

des associations de chasse et pêche, des clubs sociaux et de différents bureaux du ministère, et avons même répondu à une demande provenant de la maison du Québec à New-York.

12.3 Consultations inter et intra ministérielles

A cause des nombreuses activités qui ont un impact sur la faune nous sommes appelés presque quotidiennement à fournir des consultations aussi bien à d'autres ministères qu'à notre ministère. La liste qui suit donne une bonne idée du temps qui a pu être consacré en 1975 à seule fin d'étudier des demandes de permis de toutes sortes ou d'émettre des avis professionnels sur une foule de sujets:

a) Consultations intra-ministérielles

- Service des Parcs: Développement de la réserve d'Aiguebelle.
- Service de la Planification: Planification de la réserve d'Aiguebelle et planification régionale.
- Service des Locations: Demandes de permis de pourvoyeurs ou territoires sous bail. (45)
- Groupe des Unités d'Aménagement.
- Les Sociétés d'aménagement et de conservation.
- Service de l'Aménagement: Demandes de permis de pêcheries commerciales (10), demandes de permis pour la capture et le commerce des poissons-appâts (150), demandes de permis d'élevage ou de garde d'animaux en captivité (7), comité d'exploitation de l'orignal, comité de l'élevage des sal-

- Projets Initiatives Locales
- Projets Perspectives-Jeunesse

12.4 Travaux de laboratoire

A cause de l'absence presque complète de l'équipement adéquat à notre laboratoire, les travaux qui y ont été effectués sont nécessairement limités. Cependant, certains travaux exigeant peu d'équipement ont été effectués, tels que montages et lectures d'écaillés, identifications de poissons ou autres espèces animales et autopsies sommaires d'espèces, en rapport particulièrement avec des cas pathologiques. Par ailleurs une collection de la flore de la région a été initiée, alors que la collection d'espèces fauniques s'est poursuivie.

12.5 Enquêtes et vérifications

Nous avons été appelés à plusieurs reprises à aller faire des constatations en rapport avec des problèmes de mortalités massives de poisson, en été ou en hiver, ou des problèmes de pollution causée particulièrement par les exploitations minières présentes ou passées. Dans chaque cas un diagnostic était posé et s'il y avait lieu, le problème était référé aux organismes concernés.

12.6 Collaboration avec des organismes intermédiaires du milieu

Les principaux organismes intermédiaires du milieu avec lesquels nous avons collaboré au cours de cette année sont le Conseil régional

de développement de l'Abitibi-Témiscamingue, le Conseil régional de la Faune d'Abitibi-Est, l'Association des trappeurs du Nord-Ouest et les nombreuses associations de chasse et pêche de la région, en plus de l'Association des Outfitters du Nord-Ouest.

13. Liste des rapports

Brassard, C. 1975

Inventaire aérien de l'original dans les régions des lacs Beau-chesne, Kipawa, Pommeroy, Booth, Grassy et Dumoine, comté de Pontiac-Témiscamingue. 7 pp. + cartes

Brassard, C. 1975

Résultats de la chasse au petit gibier dans le Nord-Ouest québécois, en 1975. 9 pp. + 13 figures

Brassard, C. 1975

Fraie du doré jaune (Stizostedion vitreum) à l'embouchure de la rivière O'Sullivan, sur le lac Waswanipi, du 17 au 23 mai 1975. 13 pp.

Cinq-Mars, J. 1975

Frai du doré jaune (Stizostedion vitreum) au lac Thibault, dans le canton de Guillet, comté de Témiscamingue, du 3 au 12 mai 1975. 10 pp.

Desjardins, R.-Y. 1975

Rapport des visites effectuées au marécage de la rivière Maine tributaire du lac Abitibi. 16 pp.

Desjardins, R.-Y. et Mathieu, B. 1975

Visite de la frayère à truite mouchetée du lac Mercier, canton La Pause, comté Rouyn-Noranda. 3 pp.

Lamontagne, G. 1975

Frayères à dorés jaunes (Stizostedion vitreum (Mitchill)) au

Rapide XVI, rivière Ottawa, comté d'Abitibi-Est, 1975. 18 pp.

Lamontagne, G. 1975

Inspection de la rivière Ottawa, comté de Témiscamingue, du réservoir Decelles au "Twin Rapids", printemps 1975. 7 pp.

Mathieu, E. 1975

Rapport de l'inventaire aérien du cerf de Virginie dans la zone J2. 11 pp.

Mathieu, E. 1975

Visite de la frayère à truite mouchetée, au lac Wyeth du canton Louvicourt, dans le comté d'Abitibi-Est. 3 pp.

Potvin, C. 1975

La réglementation de l'usage et du transport des poissons-appâts dans l'Abitibi-Témiscamingue. 15 pp.

Potvin, C. 1975

Rapport des activités 1974. 21 pp.

Potvin, C. 1975

Fraie du doré jaune (Stizostedion vitreum vitreum (Mitchill)) au lac Yasinsky (Lat. N. 53°16', Long. O. 77°35'). 6 pp.

Potvin, C. 1975

Indice d'abondance de la gélinotte huppée par le dénombrement des mâles tambourineurs. 12 pp.

Potvin, C. et Mathieu, E. 1975

Inventaire aérien de l'orignal dans une partie de la zone J2. 13 pp.

Potvin, C. 1975

Rapport annuel, contrôle des prédateurs. 5 pp. + 3 annexes.

14. Conclusion

Malgré les perturbations causées par les nombreux mouvements de personnel et par des contraintes de différents ordres, nous pouvons toutefois conclure que le bilan de l'année 1975 fut positif, aussi bien par les réalisations relativement importantes qui ont permis de cerner certains problèmes fauniques, tels que l'inventaire et recensement du réservoir Kipawa que par les nombreuses petites réalisations peu éclatantes mais nécessaires pour le fonctionnement d'un district d'aménagement. Nos priorités pour les prochaines années, en plus de l'attention spéciale que nous devons apporter à l'exploitation de l'original, iront vers une tentative d'exploitation plus rationnelle des animaux à fourrure et vers un effort visant à obtenir des informations plus complètes sur la répartition, dans le district, des différentes espèces de poissons, aussi bien non sportives que sportives.